



25-C-0187

Séance du vendredi 27 juin 2025**DELIBERATION DU CONSEIL****BUDGET ANNEXE CREMATORIUMS - COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2024**

Vu l'article L 5217-10-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, après examen du compte de gestion, le compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe crématoriums communautaires est présenté au vote du Conseil de la Métropole ;

I. Exposé des motifs

Chaque budget (le budget général et 6 budgets annexes) fait l'objet d'une délibération spécifique.

1. Présentation du budget annexe crématoriums communautaires

Le budget annexe crématoriums communautaires, créé en 1999, retrace l'activité des crématoriums d'Herlies et de Watrelos, service public industriel et commercial (SPIC) géré en régie par la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Son statut de SPIC emporte les conséquences suivantes :

- L'activité est retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service,
- Le financement de l'exploitation du service est assuré par les tarifs dont la redevance de crémation,
- Le budget annexe crématoriums communautaires est soumis à une nomenclature comptable spécifique : la nomenclature M4,
- Le budget est retracé en montants hors taxes.

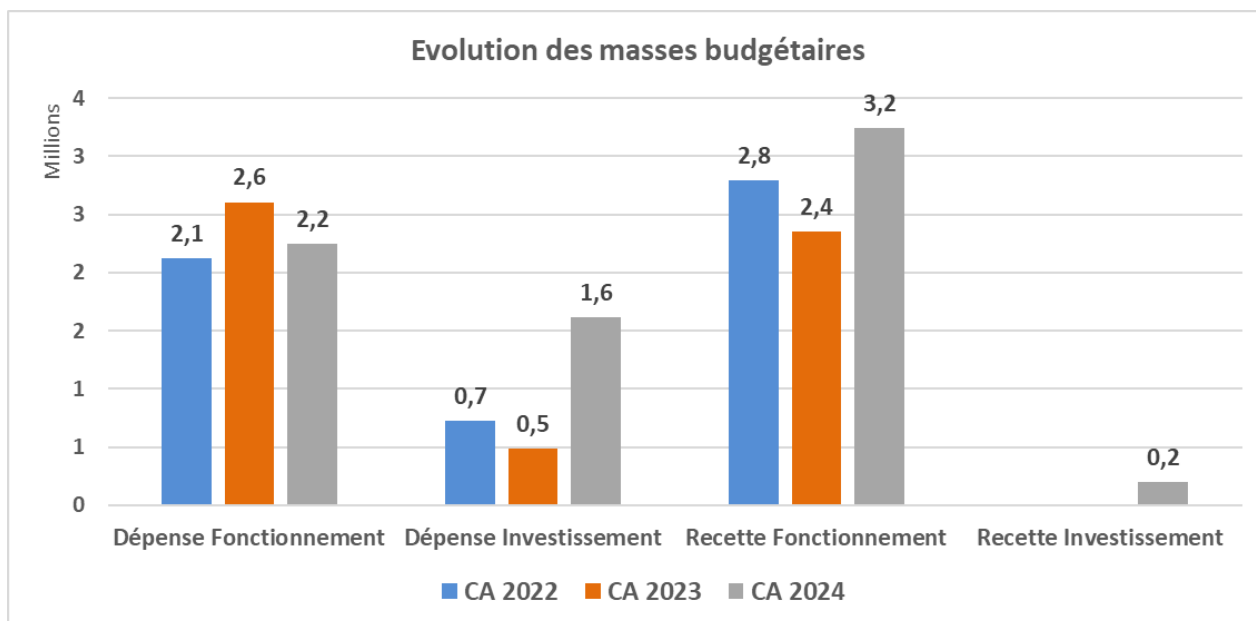
Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Modes de gestion	Gestion de la TVA
Crématoriums	01/01/1999	SPIC	M4	Régie	Budget Hors Taxes

La balance et les résultats sont joints en annexes (annexes 1 et 2).

2. Évolution des masses budgétaires réelles

L'analyse du compte administratif est réalisée sur les mouvements réels hors résultats reportés.

En 2024, les masses budgétaires réelles (hors résultats reportés) totalisent 3,9M€ de dépenses et 3,4M€ de recettes.



3. Section de fonctionnement

Depenses de fonctionnement	2023			2024			Evol CA 2024/2023	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	En €	En %
Charges à caractère général	1 252 356	1 508 951	120%	1 436 808	1 209 830	84%	-299 121	-19,8%
dont charges hors refacturation	1 145 342	1 351 868	118%	1 268 901	1 153 168	91%	-198 700	-14,7%
dont refacturations fonctions supports	107 014	157 083	147%	167 907	56 662	34%	-100 421	-63,9%
Charges de personnel	822 819	869 181	106%	956 640	910 343	95%	41 162	4,7%
dont charges de personnel hors refact.	613 759	660 217	108%	733 277	686 980	94%	26 763	4,1%
dont refacturations fonctions supports	209 060	208 964	100%	223 363	223 363	100%	14 399	6,9%
Autres charges de gestion courante	510	9 176	1799%	110	1	1%	-9 175	-100,0%
Dépenses de gestion courante	2 075 685	2 387 307	115%	2 393 558	2 120 173	89%	-267 134	-11,2%
Charges financières	100 330	77 410	77%	104 153	79 601	76%	2 191	2,8%
Charges exceptionnelles	81 500	140 837	173%	82 000	44 264	54%	-96 573	-68,6%
Total	2 257 515	2 605 554	115%	2 579 711	2 244 039	87%	-361 515	-13,9%

Les **dépenses réelles de fonctionnement**, hors résultat reportés, s'élèvent à 2,24M€ et sont en diminution par rapport à 2023 (soit -13,9%/ CA 2023), les charges à caractère général entre les comptes administratifs 2023 et 2024 passant de 1,5M€ à 1,2M€ soit -19,8%.

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement s'élève à 87%.

Ces dépenses de fonctionnement sont constituées :

- Des dépenses de gestion : pour 2,1M€ (soit 94,5% des dépenses de fonctionnement), composées :
 - Des charges à caractère général : 1,21M€ (-0,3M€/CA 2023), soit 57% des dépenses de fonctionnement. Ces charges à caractère général correspondent principalement aux dépenses d'énergie pour 0,6M€, aux charges d'exploitation pour 0,35M€ et à l'entretien des espaces verts et aux dépenses de propreté pour 0,20M€. L'évolution de -0,3M€ entre le CA 2023 et 2024 est portée par la diminution du poste énergie ;
 - Des charges de personnel : 0,91M€. (+0,04M€) Elles constituent 43% des dépenses de fonctionnement. Les charges de personnel évoluent de 41k€ soit +4,7%. L'effectif pourvu en 2024 est de 12 agents titulaires et 4 agents non titulaires.
- Charges financières : 0,08M€ (+2K€/CA 2023). Ces charges représentent 3,5% des dépenses totales.
- Charges exceptionnelles : 0,04M€ (-0,1M€/CA 2023).

Les **recettes réelles de fonctionnement** s'élèvent à 3,2M€ en augmentation de +0,9M€.

Recettes de fonctionnement	2023			2024			Evol CA 2024/2023	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	En €	En %
Redevances de crémation	2 563 956	2 259 405	88%	2 919 375	3 009 069	103%	749 664	33,2%
Produits exceptionnels	30 010	82 643	275%	60 010	233 145	389%	150 502	182,1%
Reprise provisions	0	9 175		0	0		-9 175	-100,0%
Total	2 593 966	2 351 223	91%	2 979 385	3 242 214	109%	890 991	37,9%

Les recettes de fonctionnement sont constituées :

- Des redevances de crémation, à hauteur de 3M€, en augmentation de +0,75M€ (+33,2%) qui représentent la quasi intégralité des recettes. Cette forte augmentation s'explique par le rattrapage en 2024 de recettes 2023 en lien avec des opérations techniques sur le logiciel dédié.
- De produits exceptionnels. En 2024, les produits exceptionnels s'élèvent à 0,2M€ et correspondent à des apurements de rattachements.

4. Section d'investissement

Dépenses d'investissement	2023			2024			Evol CA 2024/2023	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	En €	En %
Travaux	1 385 000	215 188	16%	3 510 000	1 261 207	36%	1 046 019	486%
Acquisitions / Matériel	58 000	70 797	122%	178 000	131 009	74%	60 213	85%
Etudes	95 000	21 428	23%	245 000	39 254	16%	17 827	83%
Dépenses d'investissement hors dette	1 538 000	307 412	20%	3 933 000	1 431 471	36%	1 124 059	365,7%
Amortissement de la dette	200 000	180 577	90%	200 000	182 397	91%	1 819	1%
Total	1 738 000	487 990	28%	4 133 000	1 613 868	39%	1 125 878	230,7%
Restes à réaliser	0	268 599		0	1 694 848		1 426 250	531%
Total	1 738 000	756 589	44%	4 133 000	3 308 716	80%	2 552 127	337,3%

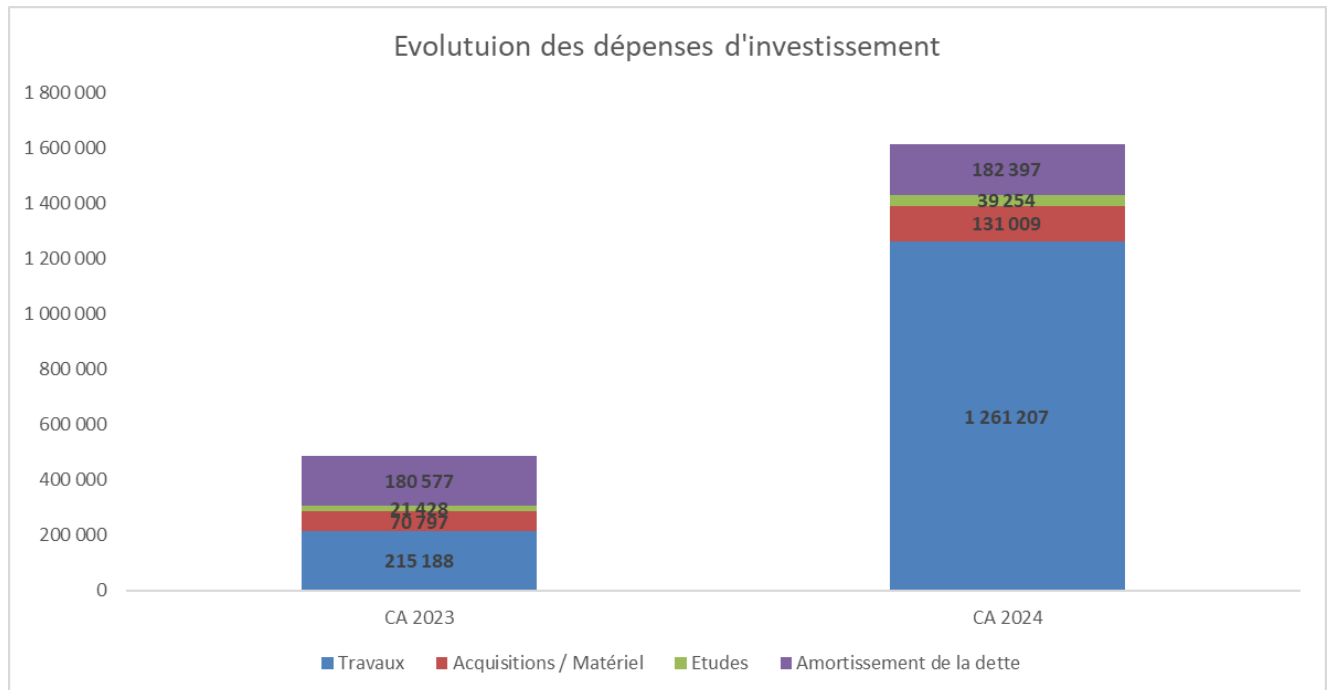
Les **dépenses réelles d'investissement**, hors résultats reportés, représentent 1,6M€, et sont en augmentation de +1,1M€ (+230,7%) par rapport à 2023.

Le taux de réalisation en intégrant les reports est de 80% en 2024 contre 44% en 2023. Les dépenses réalisées en 2024 concernent essentiellement des aménagements du site cinéraire et des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du crématorium d'Herlies.

Elles sont constituées :

- De travaux d'entretien et de réparation du patrimoine : 1,3M€ ;
- Des études : 0,04M€ ;
- Des acquisitions de matériel : 0,13M€.

Enfin, l'amortissement de la dette (0,18M€) est stable par rapport au CA 2023.



Le CA 2024 a enregistré des **recettes réelles d'investissement** à hauteur de 0,2M€

5. Résultats et agrégats financiers

L'épargne brute est de 1M€ soit +1,3M€ (+478,8%) par rapport à 2023. L'épargne brute constatée en 2024 bénéficie d'une part de l'augmentation des recettes et d'autre part de la diminution des dépenses énergétiques.

L'épargne nette est de +0,8M€, soit +1,26M€ (+283,7%).

L'encours de la dette est quasi-stable (+0,02M€, soit +0,9%, par rapport à 2023) et s'élève à 1,9M€.

Soldes intermédiaires de fonctionnement		
	CA 2023	CA 2024
Recettes de fonctionnement	2 342 048	3 242 214
Dépenses de fonctionnement	2 605 554	2 244 039
Epargne brute	-263 506	998 175
Amortissement de la dette	180 577	182 397
Epargne nette	-444 084	815 778
Solde provisions	9 175	0

Résultats		
Résultat de fonctionnement	-599 129,27	593 174,45
Résultat reporté de fonctionnement	3 454 241,23	2 605 488,98
Résultat cumulé de fonctionnement	2 855 111,96	3 198 663,43
Résultat d'investissement	279 891,20	-759 243,99
Résultat reporté d'investissement	-260 915,41	18 975,79
Résultat cumulé d'investissement	18 975,79	-740 268,20
Résultat global	2 874 087,75	2 458 395,23
Solde des restes à réaliser	-268 598,77	105 151,70
Résultats définitifs	2 605 488,98	2 563 546,93

Ratios et encours de dette		
Epargne brute/recettes de fonction	-11,3%	30,8%
Financement de l'investissement	-54,0%	61,8%
Encours de dette	1 885 061	1 902 664
Capacité de désendettement	-7,2	1,9

Résultats 2024 :

Le résultat global de clôture de l'exercice 2024 de la section de fonctionnement est de 3 198 663,43€. Le résultat global de clôture de l'exercice 2024 de la section d'investissement, hors reports, est de -740 268,20€. Le résultat global de clôture (toutes sections confondues) après intégration des restes à réaliser se porte à 2 563 546,93€.

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) d'approuver le compte administratif crématoriums 2024 ainsi présenté,

- 2) de constater les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) d'acter que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Comptable public de la Métropole Européenne de Lille qui fait l'objet d'une délibération spécifique,
- 4) de constater les restes à réaliser pour un montant de 1 694 848,30€ en dépenses et 1 800 000€ en recettes,
- 5) d'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront repris au budget supplémentaire 2025,
- 6) de déclarer les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Le groupe Métropole écologiste citoyenne et solidaire s'étant abstenu.
M.Damien CASTELAIN n'ayant pas pris part au vote.